L'Institut Curie rejoint la Charte de transparence

11 janvier 2024



Le Gircor est heureux de vous annoncer que l'Institut Curie fait désormais partie des signataires de la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires.

Rappelons que l'Institut Curie, fondé en 1909 par Marie Curie, est aujourd'hui le premier centre français de lutte contre le cancer. Il associe un centre de recherche de renommée international et un ensemble hospitalier de pointe pour la prise en charge des patients atteints de cancer, y compris les plus rares. Il rassemble plus de 3700 chercheurs, médecins et soignants.

De son côté, la Charte de transparence lancée en 2021 engage ses signataires à plus d'ouverture vers les médias et le grand public. Son deuxième rapport annuel a été diffusé en octobre dernier.

- En savoir plus sur l'Institut Curie
- En savoir plus sur la Charte de transparence